



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

JUILLET 2018

SOMMAIRE GENERAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JUILLET 2018

ARRETES REGLEMENTAIRES

PERMIS DE CONSTRUIRE

TABLEAU DE SUIVI DE TRANSMISSION DES DELIBERATIONS ET DES DOCUMENTS ANNEXES DU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUILLET 2018

<u>N° DCM</u>	<u>CLASSEMENT</u>		<u>OBJET</u>
CM1 8-07 -19- 1-1	1	- COMMANDE PUBLIQUE	AVENANT 01 - RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD - LOT N°15 MENUISERIES EXTERIEURES AVEC LE TITULAIRE ALSTORE
CM1 8-07 -19- 1-2	1	- COMMANDE PUBLIQUE	AVENANT 1 - RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD - LOT N°13 ETANCHEITE AVEC SAREP
CM1 8-07 -19- 1-3	1	- COMMANDE PUBLIQUE	RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD AVENANT N°1 AU LOT N° 12 CHARPENTE METALLIQUE / COUVERTURE / SERRURERIE AVEC LE TITULAIRE TOUT OUVRAGE METALLIQUE
CM1 8-07 -19- 1-4	1	- COMMANDE PUBLIQUE	RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD AVENANT N°1 AU LOT N°19 IMPERMEABILISATION / PEINTURE AVEC LE TITULAIRE EPH SARL
CM1 8-07 -19- 1-5	1	- COMMANDE PUBLIQUE	RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD AVENANT N°1 AU LOT N° 17 COURANT FORT FAIBLE / CLIMATISATION AVEC LE TITULAIRE TELEC
CM1 8-07 -19- 1-6	1	- COMMANDE PUBLIQUE	AVENANT N°3 CAGA DU CENTRE VILLE
CM1 8-07 -19- 1-7	1	- COMMANDE PUBLIQUE	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DES YOLES RONDES DE MARTINIQUE DANS LE CADRE DU 34ème TOUR DE MARTINIQUE DES YOLES RONDES
CM1 8-07 -19- 1-8	1	- COMMANDE PUBLIQUE	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ RÉGIONAL CYCLISTE DE MARTINIQUE DANS LE CADRE DE LA 37ème ÉDITION DU TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DE LA MARTINIQUE

CM1 8-07 -19- 3-1	3 -	DOMAINE ET PATRIMOINE	PRINCIPE D'ACQUISITION A TITRE GRATUIT DES PARCELLES CADASTRES SECTION W NUMEROS 439, 440, 445 ET 464
CM1 8-07 -19- 3-2	3 -	DOMAINE ET PATRIMOINE	CESSION AU PROFIT DE LA SAS INFINY DES TERRAINS CADASTRES SECTION V N°620, V N°625 , V615 et 618 D'UNE CONTENANCE TOTALE DE 36 649 M ² , SIS A MORNE DILLON
CM1 8-07 -19- 4-1	4 -	FONCTION PUBLIQUE	MODIFICATION DES DELIBERATIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DU MAIRE, DES ELUS ET DU PERSONNEL
CM1 8-07 -19- 7-1	7 -	FINANCES LOCALES	DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2018 DE LA VILLE (BUDGET PRINCIPAL)
CM1 8-07 -19- 7-2	7 -	FINANCES LOCALES	REVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE GODISSARD
CM1 8-07 -19- 7-3	7 -	FINANCES LOCALES	GARANTIE PARTIELLE D'EMPRUNT A LA SOCIETE MARTINICAISE D'HLM POUR LA CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LOCATIFS TRES SOCIAUX ROUTE DES RELIGIEUSES
CM1 8-07 -19- 7-7	7 -	FINANCES LOCALES	AU SUJET DE LA VACCINATION VERSEMENT A LA CTM D'UNE SUBVENTION DE 54 591,08 €.
CM1 8-07 -19- 7-11	7 -	FINANCES LOCALES	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL - EXERCICE 2018
CM1 8-07 -19- 7-4	7 -	FINANCES LOCALES	PRISE DE PARTICIPATION DE LA SEMAFF DANS LE CAPITAL DE LA SAS SOCANPARC
CM1 8-07 -19- 7-5	7 -	FINANCES LOCALES	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

CM1 8-07 -19- 7-6	7 -	FINANCES LOCALES	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES
CM1 8-07- 19-7- 8	7 -	FINANCES LOCALES	ASSURANCES INDEMNISATIONS SINISTRES DOSSIER SIMASOTCHI François - MAAF SINISTRE DU 15 SEPTEMBRE 2015
CM1 8-07 -19- 7-9	7 -	FINANCES LOCALES	REDUCTION DU TITRE DE RECETTE EMIS A L'ENCONTRE DE LA SOCIETE ABADIE AU TITRE DE LA TLPE DE L'EXERCICE 2014
CM1 8-07 -19- 7-10	7 -	FINANCES LOCALES	TARIFICATION APPLICABLE AUX MARCHANDS EXERÇANT SUR LE MARCHE PROVISoire SITUE PLACE FABIEN VERONIQUE A FORT DE FRANCE
CM1 8-07 -19- 8-2	8 -	DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES	REVISION DES TARIFS DE CANTINE
CM1 8-07 -19- 8-3	8 -	DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES	MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES CRECHES
CM1 8-07 -19- 8-1	8 -	DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES	PARTICIPATION DE LA VILLE AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE MARTINIQUE CENTRE
CM1 8-07 -19- 8-4	8 -	DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES	PLAN DE FINANCEMENT DE LA 47ème EDITION DU FESTIVAL CULTUREL DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATIONS

Présidence : M. Didier LAGUERRE, Maire
Secrétaire : Madame ROSELMAC Patricia, Adjointe au Maire

Le **JEUDI 19 JUILLET 2018** à 14h30, le Conseil Municipal de Fort-de-France, convoqué par lettre individuelle adressée au domicile de chacun de ses membres le **11/07/2018** s'est réuni à la Mairie (Centre Administratif) dans la salle affectée à ses délibérations sous la présidence de M. Didier LAGUERRE, Maire.

Nombre de suffrages exprimés : **36** sur **53** en exercice
Procurations : **6**

Sont présents :

M. Didier LAGUERRE, Mme Elisabeth LANDI, Mme Patricia LIDAR, M. Johnny HAJJAR, Mme Patricia ROSELMAC, M. Frantz THODARD, M. Steeve MOREAU, M. Alain ALFRED, Mme Eflane CHALONO, M. Joseph BALTIME, M. Miguel DELINDE, M. Alfred TOUSSAINT, Mme Félix SAVARIAMA, M. Charles-Henri MICHAUX, Mme Brunette BELFAN, Mme Christiane BLACODON, M. Remule ARTHUS, Mme Jacqueline MIRAM-MARTHE-ROSE, Mme Claude FORMONT, Mme Catherine LEXEE, M. Marius ETILE, Mme Marie-Etienne CIZO, M. Luc JOUYE DE GRANLMAISON, Mme Magali GAUTHY, Mme Valérie Nadine ERIN-SALLER, M. Michel BRANCHI, Mme Marie-France TOUL, M. Clément CHARPENTIER-TITY, Mme Marie-Laurence DELOR, Monsieur Max BIEN-AIME.

Sont excusés :

Mme Emma LEBEAU procuration à M. Johnny HAJJAR, Mme Bernadette MARVILLE procuration à Mme Brunette BELFAN, M. Alex CYPRIA procuration à M. Alain ALFRED, M. Jean-Philippe BALTASE procuration à Mme Catherine LEXEE, Mme Marique PAMPHILE procuration à Mme Marie-Laurence DELOR, Mme Rolande GRUBO procuration à M. Clément CHARPENTIER-TITY.

Sont absents :

M. Yvon PACQUIT, Mme Annie CHANDEY, Mme Anne Marie KAMATCHY, M. Claude JOSEPH, M. Patrick HONORE, Mme Ariette SUZANNE, M. André POIDEVAIN, M. Antoine VEDERINE, M. Eric BOULANGE, Mme Marie-Alphonse DONDON, M. Wilfrid FIRMIN, Mlle Audrey JACQUES, M. Francis CAROLE, Mme Marie Line LESDEMA, M. Emile GRACIEN, M. Philippe CRIART, M. Miguel LAVENTURE.

COMMANDE PUBLIQUE

AVENANT 01 - RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD - LOT N°15 MENUISERIES EXTERIEURES AVEC LE TITULAIRE ALSTORE

Le Maire expose :

La Ville finalise la reconstruction de l'école maternelle de GODISSARD sur appuis parasismiques. Cette réalisation est un des témoignages de l'engagement de la collectivité à intervenir dans le cadre de la prévention et de la réduction de la vulnérabilité sismique de ses établissements scolaires.

La maîtrise d'œuvre est assurée en interne avec l'assistance du bureau d'études NC INGENIERIE.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur un avenant n°1 qui concerne des prestations en plus value avec le titulaire ALSTORE.

Il s'agit d'intégrer les prestations supplémentaires suivantes :

- Mise en place de chassis au niveau des parties communes et des cages d'escalier, dans le cadre de l'aménagement et la sécurisation du site,
- Mise en place de garde-corps et de mains courantes au niveau des cages d'escaliers, à la demande du contrôleur technique,

Le montant de l'avenant entraîne une plus value de 23 191,22 € HT, soit une incidence financière de 7,42 %.

Conformément à l'article L.1414-4 du Code général des collectivités, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à la passation du présent avenant, en séance du 05 Juillet 2018.

DELIBERE

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins 0 abstention(s) :

- D'approuver le présent avenant n°1 au lot n°15 «Menuiseries extérieures» avec le titulaire ALSTORE,

- D'autoriser le maire à signer ledit avenant portant le marché à un nouveau montant de 335 948,57 € HT,
- Et de lui donner mandat pour la suite de la procédure.

.....

Accusé de réception en préfecture
972-219722097-20180719-lmc141250A-DE-1-1
Date de signature : 26/07/18
Date de réception : 25/07/18
Date d'affichage : 26/07/18

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATIONS

Présidence : M. Didier LAGUERRE, Maire
Secrétaire : Madame ROSELMAC Patricia, Adjointe au Maire

Le **JEUDI 19 JUILLET 2018** à 14h30, le Conseil Municipal de Fort-de-France, convoqué par lettre individuelle adressée au domicile de chacun de ses membres le **11/07/2018** s'est réuni à la Mairie (Centre Administratif) dans la salle affectée à ses délibérations sous la présidence de M. Didier LAGUERRE, Maire.

Nombre de suffrages exprimés : **36** sur **53** en exercice
Procurations : **6**

Sont présents :

M. Didier LAGUERRE, Mme Elisabeth LANDI, Mme Patricia LIDAR, M. Johnny HAJJAR, Mme Patricia ROSELMAC, M. Frantz TIODIARD, M. Steeve MOREAU, M. Alain ALFRED, Mme Eliane CHALOND, M. Joseph BALTIDE, M. Miguel DELINDE, M. Alfred TOUSSAINT, Mme Félice SAVARIAMA, M. Charles- Henri MICHAUX, Mme Brunette BELFAN, Mme Christiane BLACONON, M. Romulo ARTHUS, Mme Jacqueline MURAM-MARTHE-ROSE, Mme Claude FORMONT, Mme Catherine LEXSE, M. Marius ETILE, Mme Marie-Étienne CIZO, M. Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Mme Magali GAUTRY, Mme Valérie Nadine ERIN- SALLER, M. Michel BRANCHI, Mme Marie-France TOUL, M. Clément CHARPENTIER-TITY, Mme Marie-Laurence DELOR, Monsieur Max BIEN-AIME.

Sont excusés :

Mme Emma LEBEAU procuration à M. Johnny HAJJAR, Mme Bernadette MARVILLE procuration à Mme Brunette BELFAN, M. Alex CYPRIA procuration à M. Alain ALFRED, M. Jean-Philippe BALTASSE procuration à Mme Catherine LEXSE, Mme Monique PAMPHILE procuration à Mme Marie-Laurence DELOR, Mme Rolande GRUBO procuration à M. Clément CHARPENTIER-TITY.

Sont absents :

M. Yvon PACQUIT, Mme Annie CHANDEY, Mme Anne Marie KAMATCHY, M. Claude JOSEPH, M. Patrick HONORE, Mme Arlette SUZANNE, M. André FOIDEVAIN, M. Ancine VEDERINE, M. Eric BOULANGE, Mme Marie-Alphonse DONDON, M. Wilfrid FIRMIN, Mlle Audrey JACQUES, M. Francis CAROLE, Mme Marie Line LESDEMA, M. Emile GRACIEN, M. Philippe CRIART, M. Miguel LAVENTURE.

COMMANDE PUBLIQUE

AVENANT 1 - RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD - LOT N°13 ETANCHEITE AVEC SAREP

Le Maire expose :

La Ville finalise la reconstruction de l'école maternelle de GODISSARD sur appuis parasismiques. Cette réalisation est un des témoignages de l'engagement de la collectivité à intervenir dans le cadre de la prévention et de la réduction de la vulnérabilité sismique de ses établissements scolaires.

La maîtrise d'oeuvre est assurée en interne avec l'assistance du bureau d'études NC INGENIERIE.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur un avenant n°1 qui concerne des prestations en plus valeur avec le titulaire SAREP SARL.

Le présent avenant a pour objet la réalisation de six (6) trappes d'accès au niveau des toitures des bâtiments suite à la défaillance du titulaire du lot 12 « Charpente métallique - Couverture - Serrurerie », TOUT OUVRAGE METALLIQUE.

Le montant de l'avenant entraîne une plus valeur de 7 067,88 € HT, soit une incidence financière de 7,24%.

Conformément à l'article L.1414-4 du Code général des collectivités, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à la passation du présent avenant, en séance du 05 juillet 2018.

DELIBERE

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins 0 abstention(s) :

- D'approuver le présent avenant n°1 au lot n°13 pour la réalisation six (6) trappes d'accès au niveau des toitures des bâtiments avec le titulaire SAREP SARL,
- D'autoriser le Maire à signer ledit avenant portant le marché à un nouveau montant de 104 677,41 € HT,
- Et de lui donner mandat pour la suite de la procédure.

.....

Accusé de réception en préfecture 972-219722097-20180719-lmc141249A- DE-1-1

Date de signature : 26/07/18

Date de réception : 25/07/18

Date d'affichage : 26/07/18

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATIONS

Présidence : M. Didier LAGUERRE, Maire

Secrétaire : Madame ROSELMAC Patricia, Adjointe au Maire

Le **JEUDI 19 JUILLET 2018** à 14h30, le Conseil Municipal de Fort-de-France, convoqué par lettre individuelle adressée au domicile de chacun de ses membres le **11/07/2018** s'est réuni à la Mairie (Centre Administratif) dans la salle affectée à ses délibérations sous la présidence de M. Didier LAGUERRE, Maire.

Nombre de suffrages exprimés : **36** sur **53** en exercice
Procurations : **6**

Sont présents :

M. Didier LAGUERRE, Mme Elisabeth LANDI, Mme Patricia LIDAR, M. Johnny HAJJAR, Mme Patricia ROSELMAC, M. Frantz THODIARD, M. Steeve MOREAU, M. Alain ALFRED, Mme Eliane CHALONO, M. Joseph BALTIDE, M. Miguel DELINDE, M. Alfred TOUSSAINT, Mme Félixe SAVARIAMA, M. Charles Henri MICHAUX, Mme Brunette BELFAN, Mme Christiane BLACODON, M. Romule ARTHUS, Mme Jacqueline MIRAM MARTHE ROSE, Mme Claude FORMONT, Mme Catherine LEXEE, M. Marius ETILE, Mme Marie-Etienne CIZO, M. Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Mme Magali GAUTRY, Mme Valérie Nadine ERIN-SALLER, M. Michel BRANCHI, Mme Marie-France TOUL, M. Clément CHARPENTIER-TITY, Mme Marie-Laurence DELOR, Monsieur Max BIEN-AIME.

Sont excusés :

Mme Emma LEBEAU procuration à M. Johnny HAJJAR, Mme Bernadette MARVILLE procuration à Mme Brunette BELFAN, M. Alex CYPRIA procuration à M. Alain ALFRED, M. Jean-Philippe BALTASSE procuration à Mme Catherine LEXEE, Mme Monique PAMPHILE procuration à Mme Marie-Laurence DELOR, Mme Rolande GRUBO procuration à M. Clément CHARPENTIER-TITY.

Sont absents :

M. Yvon PACQUIT, Mme Annie CHANDEY, Mme Anne Marie KAMATCHY, M. Claude JOSEPH, M. Patrick HONORE, Mme Arlette SUZANNE, M. André FOIDEVAIN, M. Antoine VEDERINE, M. Eric BOULANGE, Mme Marie-Alphonse DONDON, M. Wilfrid FIRMIN, Mlle Audrey JACQUES, M. Francis CAROLE, Mme Marie-Line LESDEMA, M. Emile GRACIEN, M. Philippe CRIART, M. Miguel LAVENTURE.

COMMANDE PUBLIQUE

RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD AVENANT N°1 AU LOT N° 12 CHARPENTE METALLIQUE / COUVERTURE / SERRURERIE AVEC LE TITULAIRE TOUT OUVRAGE METALLIQUE

Le Maire expose :

La Ville finalise la reconstruction de l'école maternelle de GODISSARD sur appuis parasismiques. Cette réalisation est un des témoignages de l'engagement de la collectivité à intervenir dans le cadre de la prévention et de la réduction de la vulnérabilité sismique de ses établissements scolaires.

La maîtrise d'œuvre est assurée en interne avec l'assistance du bureau d'études NC INGENIERIE.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur un avenant n°1 qui concerne des prestations en plus value et en moins value avec le titulaire TOUT OUVRAGE METALLIQUE.

Il s'agit :

- D'une part, de réaliser la suppression des Trappes d'accès 1,00x1,00 en toiture des bâtiments prévus au marché de l'entreprise et réalisés à la demande du concepteur par l'entreprise SAREP suite à la défaillance du titulaire.
- D'autre part, d'intégrer les prestations supplémentaires suivantes :
 - Mise en place de fermette métallique pour la pose de faux pignons suite à la suppression de la dalle haute du réfectoire (à la demande du contrôleur technique),
 - Traitement des joints de dilatation du réfectoire par la mise en place de plats et chéneaux en inox.
 - Mise en place de boîtes à eau en acier inox pour assurer l'évacuation des eaux pluviales des bâtiments A, C et D,
 - Installation d'une porte en acier galvanisé-local sous l'escalier.

Le montant de l'avenant entraîne une plus value de 11 935 € HT, soit une incidence financière de 7,10%.

Conformément à l'article L.1414-4 du Code général des collectivités, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à la passation du présent avenant, en séance du 05 juillet 2018.

DELIBERE

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité
moins 0 abstention(s) :

- approuver le présent avenant n°1 au lot n°12 «Charpente métallique –
Couverture - Serrurerie » avec le titulaire TOUT OUVRAGE METALLIQUE,
- autoriser le maire à signer ledit avenant portant le marché à un nouveau
montant de 180 048 € HT,
- et lui donner mandat pour la suite de la procédure.

.....

Accusé de réception en préfecture
972-219722097-20180719-lmc141251A- DE-1-1
Date de signature : 26/07/18
Date de réception : 25/07/18
Date d'affichage : 26/07/18

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATIONS

Présidence : M. Didier LAGUERRE, Maire
Secrétaire : Madame ROSELMAC Patricia, Adjointe au Maire

Le **JEUDI 19 JUILLET 2018** à 14h30, le Conseil Municipal de Fort-de-France, convoqué par lettre individuelle adressée au domicile de chacun de ses membres le **11/07/2018** s'est réuni à la Mairie (Centre Administratif) dans la salle affectée à ses délibérations sous la présidence de M. Didier LAGUERRE, Maire.

Nombre de suffrages exprimés : 35 sur 53 en exercice
Procurations : 6

Sont présents :

M. Didier LAGUERRE, Mme Elisabeth LANDI, Mme Patricia LIDAR, M. Johnny HAJJAR, Mme Patricia ROSELMAC, M. Frantz THODIARD, M. Steeve MOREAU, M. Akain ALFRED, Mme Elicane CHALONO, M. Joseph BALTIDE, M. Miguel DELINDE, M. Alfred TOUSSAINT, Mme Félixe SAVARIAMA, M. Charles-Henri MICHAUX, Mme Brunette BELFAN, Mme Christiane BLACYGION, M. Romule ARTHUIS, Mme Jacqueline VIRAM-MARTHE-ROSE, Mme Claude FORMONT, Mme Catherine LEXEE, M. Marius ETILE, Mme Marie-Stienne CIZO, M. Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Mme Magali GAUTRY, Mme Valérie Nadine ERIN-SALLER, M. Michel BRANCHI, Mme Marie-France TOUL, M. Clément CHARPENTIER-TITY, Mme Marie-Laurence DELOR, Monsieur Max BIEN-AIME.

Sont excusés :

Mme Emma LEBEAU procuration à M. Johnny HAJJAR, Mme Bernadette MARVILLE procuration à Mme Brunette BELFAN, M. Alex CYPRIA procuration à M. Akain ALFRED, M. Jean-Philippe DALTASE procuration à Mme Catherine LEXEE, Mme Monique PAMPHILE procuration à Mme Marie-Laurence DELOR, Mme Rolande GRUBO procuration à M. Clément CHARPENTIER-TITY.

Sont absents :

M. Yvon PACQUIT, Mme Annie CHANDEY, Mme Anne Marie KAMATCHY, M. Claude JOSEPH, M. Patrick HONORE, Mme Arlette SUZANNE, M. André POIDEVAIN, M. Antoine VEDERINE, M. Eric BOULANGE, Mme Marie-Alphonse DONDON, M. Wilfrid FIRMIN, Mlle Audrey JACQUES, M. Francis CAROLE, Mme Marie Line LESCEMA, M. Emile GRACIEN, M. Philippe CRIART, M. Miguel LAVENTURE.

COMMANDE PUBLIQUE

RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD AVENANT N°1 AU LOT N°19 IMPERMEABILISATION / PEINTURE AVEC LE TITULAIRE EPH SARL

Le Maire expose :

La Ville finalise la reconstruction de l'école maternelle de GODISSARD sur appuis parasismiques. Cette réalisation est un des témoignages de l'engagement de la collectivité à intervenir dans le cadre de la prévention et de la réduction de la vulnérabilité sismique de ses établissements scolaires.

La maîtrise d'oeuvre est assurée en interne avec l'assistance du bureau d'études NC INGENIERIE.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur un avenant n°1 qui concerne des prestations en plus value avec le titulaire EPH SARL.

Le présent avenant a pour objet la reprise d'ouvrages exécutés dégradés.

Il s'agit de la reprise en peinture :

- des murs coursives, les murs présentant des dégradations et le mur de soutènement côté entrée,
- des plafonds des salles de classe (infiltration d'eau).

Le montant de l'avenant entraîne une plus value de 16 080 € HT, soit une incidence financière de 21,89%.

Conformément à l'article L.1414-4 du Code général des collectivités, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à la passation du présent avenant, en séance du 05 juillet 2018.

DELIBERE

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins 0 abstention(s) :

- D'approuver le présent avenant n°1 au lot n°19 «Imperméabilisation - Peinture » avec le titulaire EPH SARL,

- D'autoriser le maire à signer ledit avenant portant le marché à un nouveau montant de 89 554,57 € HT,

- Et de lui donner mandat pour la suite de la procédure.

.....

Accusé de réception en préfecture
972-219722097-20180719-lmc141253A- DE-1-1
Date de signature : 26/07/18
Date de réception : 25/07/18
Date d'affichage : 26/07/18

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATIONS

Présidence : M. Didier LAGUERRE, Maire
Secrétaire : Madame ROSELMAC Patricia, Adjointe au Maire

Le **JEUDI 19 JUILLET 2018** à 14h30, le Conseil Municipal de Fort-de-France, convoqué par lettre individuelle adressée au domicile de chacun de ses membres le **11/07/2018** s'est réuni à la Mairie (Centre Administratif) dans la salle affectée à ses délibérations sous la présidence de M. Didier LAGUERRE, Maire.

Nombre de suffrages exprimés : **36** sur **53** en exercice
Procurations : **6**

Sont présents :

M. Didier LAGUERRE, Mme Elisabeth LANDI, Mme Patricia LIDAR, M. Johnny HAJJAR, Mme Patricia ROSELMAC, M. Francis THODIARD, M. Steeve MOREAU, M. Alain ALFRED, Mme Elane CHALONO, M. Joseph BALIDE, M. Miguel DELINDE, M. Alfred TOUSSAINT, Mme Félix SAVARIAMA, M. Charles-Henri MICHAUX, Mme Brunette BELFAN, Mme Christiane ELACODON, M. Romaine ARTHUS, Mme Jacqueline MIRAM-MARTHE-ROSE, Mme Claude FORMONT, Mme Catherine LEXEE, M. Marius ETILE, Mme Marie-Etienne CIZO, M. Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Mme Magali GAUTRY, Mme Valérie Nadine ERIN-SALLER, M. Michel BRANCHI, Mme Marie-France TOUL, M. Clément CHARPENTIER-TITY, Mme Marie-Laurence DELOR, M. Monsieur Max BIEN-ALME.

Sont excusés :

Mme Emma LEBEAU procuration à M. Johnny HAJJAR, Mme Bernadette MARVILLE procuration à Mme Brunette BELFAN, M. Alex CYPRIA procuration à M. Alain ALFRED, M. Jean-Philippe BALTASE procuration à Mme Catherine LEXEE, Mme Monique PAMPHILE procuration à Mme Marie-Laurence DELOR, Mme Rolande GRUBO procuration à M. Clément CHARPENTIER-TITY.

Sont absents :

M. Yvon PACQUIT, Mme Annie CHANDEY, Mme Anne Marie KAMATCHY, M. Claude JOSEPH, M. Patrick HONORE, Mme Arlette SUZANNE, M. André PCIDEVAIN, M. Antoine VEDERINE, M. Eric BOULANGE, Mme Marie-Alphonse DONCON, M. Wilfrid FIRMIN, Mlle Audrey JACQUES, M. Francis CAROLE, Mme Marie-Line LESDEMA, M. Emile GRACIEN, M. Philippe CRIART, M. Miguel LAVENTURE.

COMMANDE PUBLIQUE

RECONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE DE GODISSARD AVENANT N°1 AU LOT N° 17 COURANT FORT FAIBLE / CLIMATISATION AVEC LE TITULAIRE TELEC

Le Maire expose :

La Ville finalise la reconstruction de l'école maternelle de GODISSARD sur appuis parasismiques. Cette réalisation est un des témoignages de l'engagement de la collectivité à intervenir dans le cadre de la prévention et de la réduction de la vulnérabilité sismique de ses établissements scolaires.

La maîtrise d'œuvre est assurée en interne avec l'assistance du bureau d'études NC INGENIERIE.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur un avenant n°1 qui concerne des prestations en plus value avec le titulaire TELEC SARL.

Le présent avenant a pour objet :

- La prolongation de l'alimentation du câble EDF, suite au déplacement du disjoncteur imposé par le concessionnaire EDF,
- La fourniture et la pose d'un système de contrôle d'accès y compris raccordement et l'alimentation de divers appareillages et du portail.

Le montant de l'avenant entraîne une plus value de 4 450 € HT, soit une incidence financière de 4,05 %.

Conformément à l'article L.1411-4 du Code général des collectivités, la Commission d'Appel d'Offres est dispensée d'émettre un avis à la passation du présent avenant.

DELIBERE

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins 0 abstention(s) :

- D'approuver le présent avenant n°1 au lot n°17 « Courant fort faible - Climatisation » avec le titulaire TELEC,
- D'autoriser le Maire à signer ledit avenant portant le marché à un nouveau montant de 114 427 € HT,

➤ De donner mandat au Maire pour la suite de la procédure.

.....

Accusé de réception en préfecture
972-219722097-20180719-lmz141252A- DE-1-1
Date de signature : 26/07/18
Date de réception : 25/07/18
Date d'affichage : 26/07/18

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATIONS

Présidence : M. Didier LAGUERRE, Maire
Secrétaire : Madame ROSELMAC Patricia, Adjointe au Maire

Le **JEUDI 19 JUILLET 2018** à 14h30, le Conseil Municipal de Fort-de-France, convoqué par lettre individuelle adressée au domicile de chacun de ses membres le **11/07/2018** s'est réuni à la Mairie (Centre Administratif) dans la salle affectée à ses délibérations sous la présidence de M. Didier LAGUERRE, Maire.

Nombre de suffrages exprimés : **36** sur **53** en exercice
Procurations : **6**

Sont présents :

M. Didier LAGUERRE, Mme Elisabeth LANDI, Mme Patricia LIDAR, M. Johnny HAJJAR, Mme Patricia ROSELMAC, M. Frantz THODIARD, M. Steeve MOREAU, M. Alain ALFRED, Mme Eliane CHALONO, M. Joseph BALTIDE, M. Miguel DELINDE, M. Alfred TOUSSAINT, Mme Féïxe SAVARIAMA, M. Charles- Henri MICHAUX, Mme Brunette BELFAN, Mme Christiane BLACODON, M. Romule ARTHIUS, Mme Jacqueline MIRAM-MARTHE-ROSE, Mme Claude FORMONT, Mme Catherine LEXEE, M. Marius ETILE, Mme Marie-Esterne CIZO, M. Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Mme Magali GAUTRY, Mme Valérie Nadine ERIN- SALLER, M. Michel BRANCHI, Mme Marie-France TOUL, M. Clément CHARPENTIER-TITY, Mme Marie-Laurence DELOR, Monsieur Max BIEN-AIME

Sont excusés :

Mme Emma LEBEAU procuration à M. Johnny HAJJAR, Mme Bernadette MARVILLE procuration à Mme Brunette BELFAN, M. Alex CYPRIA procuration à M. Alain ALFRED, M. Jean-Philippe EALYASE procuration à Mme Catherine LEXEE, Mme Monique PAMPHILE procuration à Mme Marie-Laurence DELOR, Mme Rolande GRUBO procuration à M. Clément CHARPENTIER-TITY.

Sont absents :

M. Yvon PACQUIT, Mme Annie CHANDEY, Mme Anne Marie KAMATCHY, M. Claude JOSEPH, M. Patrick HONORE, Mme Ariette SUZANNE, M. André POIDEVAIN, M. Antoine VEDERINE, M. Eric BOULANGE, Mme Marie-Alphonse DONDON, M. Wilfrid FIRMIN, Mlle Audrey JACQUES, M. Francis CAROLE, Mme Marie Line LESDEMA, M. Emile GRACIEN, M. Philippe CRIART, M. Miguel LAVENTURE.

COMMANDE PUBLIQUE

AVENANT N°3 CAGA DU CENTRE VILLE

Le Maire expose :

Par délibération en date du 19 décembre 1998, la Ville a confié à la SEMAFF par traité de concession (Convention d'Actions Globales d'Aménagement) les missions d'études et de revitalisation/restructuration du centre ville.

Par délibération en date du 6 mars 2018, le conseil municipal a approuvé :

- La relance de l'opération « CAGA Aménagement du Centre Ville » pour y intégrer le plan du Gouvernement lancé le 15 Décembre 2017 en faveur des Villes, baptisé « Action Cœur de Ville » ;
- La prorogation de la CAGA jusqu'en Janvier 2028 ;

Le plan Action « Cœur de Ville » converge vers les objectifs de la Ville pour :

- Retrouver un meilleur équilibre ;
- Redonner attractivité et dynamisme ;
- S'attaquer dans la durée aux dysfonctionnements dans tous les domaines : l'habitat, le commerce, les transports et la mobilité ; l'offre éducative, culturelle et sportive, la qualité des sites d'enseignement, le développement des usages des outils numériques.

Il est rappelé que la stratégie de revitalisation du cœur de ville s'articule autour des thèmes principaux suivants :

- HABITAT, par la Construction ou la réhabilitation de 1.500 à 2.000 logements sur le cœur de ville et viabilisation subséquentes (rénovation des réseaux) : Opérations d'habitats pluriels autour des seniors, étudiants, jeune ménages ... ;
- ECONOMIQUE par la Création de 200 meublés de tourisme, création de rues à thème, reconversion de sites ;
- ACCESSIBILITE, MOBILITE, CONNEXIONS par la Transition énergétique (éclairage solaire..), gestion des déchets (système de traitement par aspiration) ;
- MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE par la Rénovation des sites classés.

Le présent avenant n°3 au Contrat de concession du 19 décembre 1998, a pour objet d'intégrer les opérations « Action Cœur de Ville » pour un montant prévisionnel évalué à la somme de 84 423 981 € TTC.

DELIBERE

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins 0 abstention(s) :

➤ D'approuver l'avenant N 3 à la Convention d'Actions Globales d'Aménagement pour la réalisation par la SEMAFF de l'aménagement du Centre Ville ;

➤ D'autoriser le Maire à signer l'avenant N3 à la Convention d'Actions Globales d'Aménagement du Centre Ville;

➤ De donner tout pouvoir au Maire pour la suite de la procédure.

.....

Accusé de réception en préfecture
972-219722097-20180719-lmc141276-DE-1-1
Date de signature : 25/07/18
Date de réception : 25/07/18
Date d'affichage : 25/07/18

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

